

Mot du Président

Mesdames et Messieurs,

En accueillant l'année 2021, je voudrais me joindre à chacun, dans ses croyances et sensibilités, pour rendre grâce à l'Esprit divin, dont les voies demeurent réellement insondables. Je joins mes prières aux vôtres afin que l'année 2021 soit favorable à tous égards, à chacun et à tous.

En 2020, l'AGETUR a bouclé 30 années d'existence. Le bilan, certes, se révèle aussi riche en réalisations de projets de développement divers qu'en expériences capitalisées. Cependant, la célébration de l'événement n'a pas connu la visibilité du 25ème anniversaire, au regard, entre autres, des contraintes sanitaires liées au COVID-19. Il faut dire que le contexte économique n'était pas non plus des plus favorables. Les options de mise en œuvre des projets de développement initiés par le Programme d'Actions 2016-2021 du Gouvernement du Bénin, présentent nombre de défis à relever par les agences privées de maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD). Les standards techniques imprimés aux travaux sont tels qu'il importe de s'y adapter pour mieux satisfaire les objectifs de mise en œuvre des projets.

Je donne raison à Charles DARWIN qui pense que : « Les espèces qui survivent ne sont pas les plus fortes, ni les plus intelligentes, mais celles qui s'adaptent le mieux aux changements ». Le moins qu'on puisse dire est que l'AGETUR, couturière des changements et très résiliente, enregistre toujours au moins un fait marquant par quinquennat.

A sa création en Octobre 1990, l'Agence s'était lancée dans un secteur d'activités jusqu'alors méconnu du grand public : la maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux de BTP et ouvrages associés. Il fallait faire ses preuves et surtout réussir à gagner la confiance des donneurs d'ordre. Ce ne fut pas gagné d'avance. Le premier quinquennat a été ainsi marqué par l'apprentissage, la découverte des subtilités du métier et surtout une volonté farouche de se pérenniser.

Dès 1996, avec les changements à la tête de l'Etat béninois, il fallait réussir à prouver aux nouveaux gouvernants que la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée n'était pas une trouvaille du Renouveau démocratique, mais plutôt un levier incontournable de développement.

Le modèle fit tant et si bien ses preuves que la nécessité de l'institutionnaliser s'avéra. Une loi sur la Maîtrise d'Ouvrage Publique a donc été promulguée en 2001. Le premier grand changement du quinquennat 2001-2006 fut la transformation de l'Association AGETUR en Société Anonyme avec un capital de 100 millions de FCFA. A l'époque, il fallait s'ajuster au nouveau contexte d'ouverture à la concurrence et à la flambée des coûts du marché liée à l'augmentation des impôts. Vint ensuite l'ère de la concrétisation de l'option de diversification des activités à travers la gestion concédée des équipements publics et la promotion immobilière. Ainsi, l'AGETUR S.A. a géré pour le compte du Fonds Routier, structure relevant du Ministère béninois en charge des Transports, quatre postes de péage/pesage installés à Ahouicodji, Sirarou, Prèkètè et Diho. Dans le domaine de l'exploitation des sites de décharges finales, l'AGETUR S.A. gère depuis cette période, pour le compte de la ville de Cotonou, le Lieu d'Enfouissement Sanitaire de Ouessè et pour le compte de la ville de Porto Novo, le Centre d'Enfouissement Technique de Takon.

Dans cette dynamique de développement, le chiffre d'affaires de l'Agence qui s'était établi à une moyenne de 400 millions de francs CFA par an, est passé à plus de 700 millions en 2007. Il faut dire que le quinquennat 2006-2011 fut celui des chiffres. L'Agence a franchi le seuil du milliard de francs CFA de chiffre d'affaires en 2008. En 2011, l'AGETUR S.A. opéra une double augmentation de son capital en numéraires et par incorporation des réserves pour le porter à 800 millions de FCFA. Ce quinquennat fut également marqué par l'obtention du certificat ISO 9001. Ainsi, depuis 2008, l'Agence fonctionne en mode qualité, avec comme leitmotiv, l'amélioration continue des performances et la recherche permanente de la satisfaction des parties intéressées.

La diversification des activités s'est poursuivie dans la période 2011-2016 et s'est étendue aux secteurs de l'énergie, de l'eau, de l'assainissement et des aménagements agricoles. En 2013, l'AGETUR S.A. a constitué avec la société SIBEAU un Groupement d'Intérêt Economique dans le cadre d'un partenariat public-privé avec la Mairie de Sèmè-Podji pour la réalisation d'un projet d'amélioration de la gestion des boues de vidange du Grand Nokoué. En 2014, l'AGETUR S.A. a signé une convention de partenariat avec la Société GAGE pour exécuter des projets dans le domaine de l'énergie électrique, conventionnelle et renouvelable. C'est également en 2014 que l'AGETUR S.A. s'est installée en Côte d'Ivoire pour la réalisation, à travers sa filiale AGETUR INTERNATIONAL, d'un vaste projet de construction de logements économiques.

Au cours du quinquennat 2016-2021, l'AGETUR S.A. qui venait de passer le cap du quart de siècle d'existence, a poursuivi l'ouverture aux marchés régionaux et la signature d'accords de partenariat significatifs aussi bien dans le

secteur des déchets solides que dans le secteur des BTP. En 2018, l'AGETUR S.A. a signé une convention de représentation avec un consortium d'entreprises brésiliennes. En 2019, l'Agence a procédé à la deuxième augmentation de capital de son histoire en le portant au montant « respectable » de 1 milliard 200 millions de FCFA.

Le parcours ainsi résumé est certes fait de succès mais aussi d'échecs, offrant des occasions de remise en cause et d'amélioration.

Le contexte national du nouveau quinquennat qui démarre en cette année 2021 demeure fortement marqué par la création de nouvelles agences gouvernementales de gestion des travaux. Je voudrais saluer ici la vision du gouvernement pour l'initiative du grand projet « asphaltage » dont la réalisation a permis de

changer qualitativement le cadre de vie dans nos principales villes. L'intervention de l'AGETUR S.A. dans la mise en œuvre de ces projets significatifs commence à se concrétiser à travers le Programme d'Assainissement Pluvial de la ville de Cotonou (PAPC). C'est une opportunité inédite qui permettra à l'Agence d'apporter sa modeste contribution à l'atteinte des objectifs du gouvernement.

Je forme humblement le vœu que les options de mise en œuvre du PAG offrent aux entreprises nationales et aux agences privées de MOD des occasions de prouver qu'elles sont capables de s'adapter au changement et surtout d'exécuter de grands projets. Les trente années d'expériences de l'AGETUR S.A. pourraient se révéler très utiles aux agences gouvernementales nouvellement créées. Les Ministères sectoriels en charge des Travaux, des Enseignements et même des Transports pourraient également s'appuyer sur sa connaissance du secteur pour optimiser les résultats de leurs programmes d'activités.

Mesdames, Messieurs, avec les multiples contraintes des contextes sanitaire et économique, les lignes du développement bougent nettement au Bénin. Grâce à votre soutien habituel, l'AGETUR S.A., votre Agence, s'engage à accompagner le mouvement.

Chaque nouvelle année, je fais mienne cette exhortation du célèbre auteur brésilien Paulo Coelho « L'énergie de la terre exige d'être renouvelée. Les idées nouvelles ont besoin d'espace. Le corps et l'âme ont soif de nouveaux défis... ». C'est à cet exercice de régénération, d'ouverture sur l'avenir, avec foi et sérénité que je voudrais vous convier.

Mon souhait pour l'année 2021 est que le travail bien fait, la probité, la faculté d'adaptation à tout changement et surtout la faveur du ciel, assurent à tous, un plein épanouissement.

Bonne année 2021



Lambert KOTY
Président Directeur Général